Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture

Point 5 de l'ordre du jour
Forêts et biodiversité

Sheila Wertz-Kanounnikoff
Cheffe d'équipe

Introduction

- À sa cent soixante-troisième session, tenue en décembre 2019, le Conseil a adopté la Stratégie de la FAO relative à l'intégration de la biodiversité dans tous les secteurs de l'agriculture et a demandé à l'Organisation d'élaborer un projet de plan d'action destiné à le mettre en œuvre.
- Le document retrace les travaux réalisés par la FAO en matière d'intégration de la biodiversité dans tous les secteurs agricoles et en particulier dans le secteur forestier, et rend compte des activités qu'elle a menées en vue de contribuer au Cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020.
- On y trouvera également le projet révisé du plan d'action 2021-2023 pour la mise en œuvre de la Stratégie de la FAO relative à l'intégration de la biodiversité dans tous les secteurs de l'agriculture, soumis à l'examen du Comité des forêts.

Points à examiner

Le Comité souhaitera peut-être:

- prendre note des progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Stratégie de la FAO relative à l'intégration de la biodiversité dans tous les secteurs de l'agriculture;
- examiner le projet de plan d'action 2021-2023 pour la mise en œuvre de la Stratégie de la FAO relative à l'intégration de la biodiversité dans tous les secteurs de l'agriculture tel qu'il figure à l'appendice I du document;
- recommander que ses observations et contributions soient prises en compte dans l'établissement de la version définitive du plan d'action.

Points à examiner

Le Comité souhaitera peut-être inviter les pays:

- à renforcer l'intégration de la biodiversité dans le secteur forestier et à intensifier la collaboration avec d'autres secteurs concernés par la question;
- à établir la version définitive du deuxième rapport sur l'état des ressources génétiques forestières dans le monde et à la transmettre à la FAO dans les meilleurs délais.

Points à examiner

Le Comité souhaitera peut-être demander à la FAO:

- de procéder à un examen de l'intégration de la biodiversité dans le secteur forestier et de promouvoir les bonnes pratiques ou les solutions qui respectent l'équilibre entre conservation et utilisation durable de la biodiversité des forêts, et de rendre compte des progrès réalisés en la matière à la prochaine session;
- de renforcer la promotion de la gestion durable des espèces sauvages et de la chaîne de valeur du gibier, en particulier l'approche «Une seule santé» qui permet de réduire autant que possible le risque de zoonoses;
- de contribuer à d'autres activités liées à la biodiversité menées par la FAO et d'autres organisations en vue d'améliorer la prise en compte des enjeux forestiers, le cas échéant.

COF 25
LES FORÊTS ET LA DÉCENNIE D'ACTION POUR LES ODD
Des solutions pour le changement climatique, la biodiversité et les populations
Merci.